

Responsables scientifiques :

Antoine-Marie Graziani
Professeur des Universités
IUFM de Corse

Jean-Dominique Poli
MCF, Université de Corse,
UMR 6240 LISA

Lucien Faggion
MCF, Aix-Marseille Université
(AMU), UMR 7303
TELEMME-MMSH

Christophe Regina
Docteur en histoire moderne,
Chercheur associé,
Aix-Marseille Université
(AMU), UMR 7303
TELEMME-MMSH

Contact :

Anne Casabianca
Ingénieur de recherche,
UMR 6240 LISA
Tél : +33 (0)4 95 45 02 59
E-mail : casabianca@univ-corse.fr

www.univ-corse.fr

Charte graphique Université de Corse - Evénements-Lesia Dottori

Responsables scientifiques :

Antoine-Marie Graziani
Professeur des Universités
IUFM de Corse

Jean-Dominique Poli
MCF, Université de Corse,
UMR 6240 LISA

Lucien Faggion
MCF, Aix-Marseille Université
(AMU), UMR 7303
TELEMME-MMSH

Christophe Regina
Docteur en histoire moderne,
Chercheur associé,
Aix-Marseille Université
(AMU), UMR 7303
TELEMME-MMSH

Contact :

Anne Casabianca
Ingénieur de recherche,
UMR 6240 LISA
Tél : +33 (0)4 95 45 02 59
E-mail : casabianca@univ-corse.fr

www.univ-corse.fr



UMR CNRS 6240 LISA
Projet DTDD




WORKSHOP

La justice, le papier et la lettre


Du récit judiciaire au récit littéraire du XVI^e à nos jours

vendredi **12** avril 2013

Salle 09, UFR de Droit
Campus Mariani, CORTE



L'intérêt de cette rencontre scientifique est de prêter attention aux liens parfois discrets existant entre le droit, la loi, la justice et le récit : la rédaction des différentes pièces du procès (plaintes, interrogatoires, dépositions, défenses, expertises médico-légales), la part prise par le greffier dans la mise en forme du discours, la parole des parties en litiges, rassemblées dans les plaintes et les défenses, celle des témoins et du juge, qui prononce la sentence, contribuent à dégager la spécificité du document sollicité et créé par les instances judiciaires. Les avocats, les juges, les plaignants, les témoins aident ainsi à lire le procès et ses différentes articulations sous une double approche : d'une part, celle du droit et de la justice ; d'autre part, celle de la littérature, où le propos se trouve ainsi adapté, transformé, filtré, altéré, donnant du coup naissance à une autre forme de discours et de vérité. La confrontation de telles pratiques en vigueur sur le continent européen et américain du XVI^e à nos jours, exposée par des chercheurs provenant d'horizons culturels et intellectuels différents, aux traditions historiographiques spécifiques, mettent au jour les enjeux traduits par l'écrit et par la publicité qui lui est attribuée.



9h00 - 9h30 : Accueil des participants

9h30 - 9h45 : Discours d'ouverture

9h45 - 10h30 : **Session 1 : Les pratiques politiques du récit judiciaire**
Mathieu SOULA, Université de Pau et des Pays de l'Adour, *Les voies de l'exemplarité. Les mises en récit des exécutions publiques à Toulouse au XVIII^e siècle : comparaison des procès-verbaux de mort et du témoignage du chroniqueur toulousain Pierre Barthès.*

10h45 - 11h00 : Pause café

11h00 - 12h30 : **Session 2 : Du singulier au pluriel : justice, récit de soi, récit des autres**
Michel NASSIET, Université d'Angers - CERHIO UMR 6258, Institut universitaire de France, *Le récit de crime rémissible au XVI^e siècle.*

Antoine-Marie GRAZIANI, IUFM de la Corse - Institut universitaire de France, *Quelques personnages en quête d'auteur.*

12h45 - 13h45 : Buffet

14h00 - 14h45 : **Session 3 : La justice, l'amour et la transgression**
Thierry PASTORELLO, Bibliothèque nationale de France, Université Paris Diderot-Paris VII - Laboratoire ICT, *Entrepreneurs de morale et homosexualité à Paris au XVIII^e siècle.*

15h00 - 16h30 : **Session 4 : Les dialogues de la justice et de la littérature**
Olivier CAPOROSSI, Université de Pau et des Pays de l'Adour, *Rodrigo Calderon, Miguel de Molina, Rodrigo de Silva : trois héros pour la littérature judiciaire du siècle d'or espagnol.*

Gabriele RIBEMONT, Université d'Orléans, *La mémoire judiciaire comme relais entre le droit et la fiction littéraire. L'affaire Courbon-Moras et le roman de Mouhy.*

16h45 - 17h00 : Pause café

17h00 - 17h45 : Conclusions